



Retourner dans sa maison après une inondation

Un bâtiment qui a été inondé peut être un endroit dangereux. Ces informations peuvent vous permettre de vous protéger vous et votre famille des dangers que représentent les bâtiments ayant subi des inondations. Cette fiche fournit des informations sur le nettoyage et les mesures à prendre afin de faire à nouveau de votre maison un endroit sécuritaire.

Faites particulièrement attention à ces dangers :

Il ne faut jamais tenir pour acquis qu'une maison qui a été inondée est un lieu sûr. Pénétrer dans un bâtiment qui a été inondé, même après que l'eau se soit retirée, peut être dangereux. Il existe des risques de blessures, de maladies et parfois même de mort. Ne laissez pas des enfants pénétrer dans une maison après une inondation ou pendant qu'elle est en train d'être nettoyée, inspectée ou réparée.

- **Dangers électriques :** Il ne faut jamais pénétrer dans un bâtiment si l'électricité n'a pas été coupée. Si des circuits électriques ont été mouillés, coupez immédiatement l'électricité sur le disjoncteur principal ou sur le panneau de fusibles et n'y touchez plus tant que le réseau ou l'équipement électrique n'aura pas été inspecté ou réparé par un électricien agréé et que les réparations n'ont pas été approuvées par les services locaux d'inspection du bâtiment.
- **Structure abîmée :** Il ne faut jamais pénétrer dans un bâtiment si la structure ou les fondations sont abîmées. Regardez bien autour de vous avant d'entrer dans la maison. Quittez immédiatement les lieux si vous percevez des bruits inhabituels, car ces bruits peuvent signaler un possible effondrement du bâtiment. Contactez alors un inspecteur en bâtiments pour qu'il inspecte votre maison.
- **Matériaux dangereux :** Les produits dangereux que l'on peut retrouver dans les maisons ayant été inondées sont des pesticides, du mazout, de l'essence, des produits chimiques et d'autres substances qui pouvaient se trouver sur place avant l'inondation ou qui ont été apportés par les eaux de crue. On peut également retrouver de l'amiante et de la peinture à base de plomb dans des bâtiments ayant subi des dégâts des eaux. Ces produits toxiques peuvent entraîner des problèmes de santé s'ils sont inhalés durant le nettoyage. Presque tous les matériaux servant à la construction du bâtiment et qui ne ressemblent pas à du bois massif, du métal ou du verre peuvent contenir de l'amiante. On peut retrouver de la peinture au plomb dans les maisons construites avant 1978 et ce type de peinture est toujours utilisé dans les bâtiments commerciaux ou industriels.
- **Dangers liés aux animaux ou aux insectes :** Regardez correctement avant de pénétrer dans une maison s'il n'y a pas d'animaux à l'intérieur du bâtiment comme des chiens, des chats, des rats, des rongeurs et des rongeurs. Faites particulièrement attention aux serpents et aux insectes, comme les guêpes, les fourmis rouges et les moustiques.
- **Blessures :** Des blessures telles que des fractures et des coupures peuvent être causées par des objets qui tombent, des matériaux en mauvais état ou cassés et des surfaces glissantes. Vous pourriez aussi vous blesser au dos ou vous faire une entorse en soulevant des objets lourds.
- **Dangers biologiques :** Les bactéries, virus, champignons (moisissures) et autres microorganismes peuvent vous rendre malade si vous les inhalez ou les ingérez ou s'ils sont en contact avec une plaie ouverte. Des bactéries, des virus et d'autres microorganismes peuvent être transportés jusqu'à la maison par les eaux de crue, alors que des moisissures peuvent se développer une fois l'eau retirée.

-plus-

- **Bactéries, virus et autres microorganismes** : Si, accidentellement, vous ingérez l'eau de crue ou la saleté qu'elle laisse derrière elle, vous pourriez souffrir de problèmes gastro-intestinaux (du système digestif).
- **Moisissures (champignons)** : Les moisissures s'installent partout : sur les meubles, les tapis, et sur tout autre objet ayant été humide pendant plus de 24 heures. Les moisissures prend la forme de taches duveteuses et éparses, dont la couleur peut varier (blanc, vert, marron, ou noire). Les moisissures peuvent se répandre sur les plaques de plâtre, les meubles en bois et les meubles de rangement, sur les vêtements, les montants de portes, et sur presque toutes les autres surfaces. Elles libèrent de minuscules particules dans l'air qui peuvent provoquer des symptômes d'allergies, dont le rhume des foins (toux, éternuement, irritation des yeux), l'asthme ou autre problème respiratoire pouvant entraîner de graves complications. Certains types de moisissures peuvent également libérer des toxines pouvant entraîner d'autres maladies graves. Chaque jour, nous sommes exposés aux moisissures, que l'on se trouve à l'intérieur ou à l'extérieur de notre maison, mais les risques de contamination sont plus élevés dans une maison qui a été inondée. Les risques sont plus importants pour des personnes souffrant d'allergies ou d'asthme, les personnes souffrant de déficience du système immunitaire, et pour les personnes âgées et les tout-petits.

Travaillez en toute sécurité :

- Portez un casque rigide et des lunettes de protection lorsque vous travaillez dans un endroit où des matériaux risquent de vous tomber dessus.
- Portez des gants de travail en cuir pour protéger vos mains contre les risques de coupure ou des gants en latex si vous travaillez dans un endroit où vous risquez d'être exposé(e) à des produits chimiques.
- Portez des bottes en caoutchouc ou des chaussures de sécurité, avec de préférence un embout d'acier pour protéger vos orteils quand vous travaillez et que vous portez des matériaux.
- Portez un masque de protection. Quand vous pénétrez dans une maison qui a été inondée, portez un masque antipoussières ou un respirateur pour limiter votre exposition aux moisissures. Procurez-vous un masque N95 homologué NIOSH (*National Institute for Occupational Safety and Health - Institut national pour la sécurité et la santé au travail*) à la quincaillerie. Ces deux indications doivent figurer sur le respirateur et l'emballage. Lisez et suivez les instructions figurant sur l'emballage du masque. Rappelez-vous que les masques antipoussières ne vous protègent que contre les matériaux solides comme la poussière et les liquides. Les masques antipoussières sont inefficaces contre les gaz et les vapeurs. Les masques antipoussières sont jetables et ils doivent être jetés à la poubelle à la fin de la journée.
- Restez en alerte. Les accidents surviennent quand les gens sont fatigués. Vous vous sentez fatigué(e) ? Faites une pause et faites-en aussi souvent que nécessaire. N'oubliez pas de boire pour ne pas vous déshydrater. Ne buvez jamais d'alcool lorsque vous travaillez dans une maison inondée.
- Protégez-vous contre les bactéries, les virus et les autres microorganismes. Pour éviter d'être malade, portez des gants en latex lorsque vous travaillez. Lorsque vous vous trouvez à l'intérieur de la maison, ne mangez pas, ne buvez pas ou ne fumez pas. N'oubliez pas de vous laver souvent les mains avec de l'eau propre et du savon.
- Humidifiez les moisissures. Avant de toucher, de déplacer ou de nettoyer une surface moisie, il faut humidifier la tache de moisissure avec une solution savonneuse. Servez-vous d'un vaporisateur pour l'empêcher de se répandre dans l'air. Procédez de cette façon même si le matériau est déjà humide, parce que la tache de moisissure ne l'est probablement plus. Souvenez-vous que les moisissures peuvent toujours vous rendre malade même après avoir vaporisé du désinfectant dessus.

- Faites attention lorsque vous portez ou soulevez un objet. Évitez de soulever et porter des charges supérieures à 23 kilos (50 livres) par personne pour éviter de vous blesser au dos. Demandez de l'aide lorsque vous soulevez ou portez des objets lourds comme des meubles ou de la moquette.
- Faites-vous aider. Avant de toucher ou de déplacer des matériaux, prenez toutes les précautions nécessaires pour prévenir l'exposition à des matières dangereuses. Si vous remarquez une odeur chimique ou un récipient abîmé contenant des produits dangereux qui pourraient s'être répandus dans la maison, demandez de l'aide auprès des services locaux de santé ou des pompiers.
- Soyez bien préparé(e). Si vous vous coupez ou si vous avez une plaie ouverte qui risque d'être en contact avec les eaux de crue ou les saletés qui en résultent, vous devez consulter un médecin. Vérifiez que vous êtes à jour dans vos vaccins, surtout celui contre le tétanos, avant d'entreprendre des travaux dans la maison. Une fois vaccinés, les adultes doivent se soumettre à des vaccinations de « rappel » tous les 10 ans.

Pour qu'une maison qui a été inondée puisse être habitée à nouveau, elle doit être complètement sèche. Les saletés et les déchets laissés par l'inondation doivent être évacués hors de la maison. Les objets contaminés par les moisissures doivent être correctement nettoyés ou désinfectés ou jetés à la poubelle. Autrement, les moisissures pourraient revenir et vous rendre malade, vous ou votre famille. Avant de retourner vivre dans votre maison, nous vous conseillons de suivre ces quelques recommandations :

- **Se débarrasser des déchets.** Évacuez les eaux de crue, les saletés et les débris laissés par l'inondation.
- **Se débarrasser des moisissures.** Les matériaux ou le mobilier qui absorbent l'eau doivent être sortis de la maison. Tous les matériaux de construction moisissus doivent être correctement nettoyés et séchés ou jetés et remplacés.
- **Vérifier l'état du sol.** Le tapis et le plancher ne peuvent pas être nettoyés suffisamment pour empêcher les moisissures de se développer à nouveau. Jetez-les. Jetez le plancher et le faux plancher si vous ne parvenez pas à les nettoyer correctement ou si vous remarquez qu'ils commencent à se dégrader. Le plancher et sous-plancher que vous décidez de conserver doivent être séchés et totalement désinfectés. Assurez-vous qu'il n'y ait plus de moisissures sur et sous le plancher. Les sous-planchers de bois aggloméré ou de contre-plaqué doivent être jetés ou remplacés, car il est impossible de complètement les sécher ou de les désinfecter. Les vides sanitaires doivent également être nettoyés et séchés.
- **Sécher les murs.** Les murs mouillés doivent être détachés des montants et l'isolation doit être enlevée. Les murs doivent rester à nu pour leur permettre de sécher correctement et complètement. Toutes les autres cavités dans le mur doivent être inspectées pour vérifier qu'il n'y a pas de moisissures. Tout espace où il y a des moisissures doit être ouvert, nettoyé, décontaminé et séché. L'extérieur de chaque maison (revêtement, etc.) doit être évalué pour savoir si certains matériaux doivent être changés. Le plâtre, les briques et les blocs de béton peuvent généralement être nettoyés, désinfectés et complètement séchés.
- **Vérifier les systèmes de chauffage et d'air conditionné (CVCA).** Si le système CVCA ou les conduits d'aération ont été inondés, traitez-les avec soin. Les parties internes des systèmes de chauffage et d'air conditionné qui ont été en contact avec l'eau lors de l'inondation sont des endroits où les moisissures se développent. Si des moisissures s'installent dans le système, des particules pourraient se propager dans l'air et rendre les gens malades. Les composants intérieurs (chaudière, circuits de refroidissement du climatiseur et ventilateurs) devront être inspectés, nettoyés et décontaminés par des professionnels. Les bouches d'aération (conduits) et les diffuseurs doivent être démontés, nettoyés, désinfectés et réinstallés. Remplacez les conduits d'aération et les gaines qui ont été mouillés. Les conduits d'aération en tôle brute peuvent être démontés, nettoyés, désinfectés et séchés puis replacés. Les services de nettoyage de conduites d'aération ne sont pas efficaces lorsqu'il s'agit de nettoyer des conduits d'aération abîmés lors d'une inondation et ils ne peuvent agir que sur les conduits en tôle brute.

- **Récupérer ce que vous pouvez.** Les biens personnels et le mobilier moisissés ou humides pendant plus de 24 heures après le départ des eaux de crue risquent de développer des moisissures en surface ou à l'intérieur. Vous pouvez récupérer les vêtements et le linge en les lavant avec de l'eau de Javel et des détergents, ou en les portant à une blanchisserie commerciale ou au nettoyage à sec. Les meubles rembourrés, les matelas et les meubles fabriqués à partir de bois aggloméré ou de fibres de bois doivent être jetés.
- **Se débarrasser des contaminants.** Assurez-vous que les contaminants chimiques et les matériaux dangereux soient évacués du bâtiment. Pour savoir comment vous débarrasser correctement de ce type de produits, contactez votre service d'élimination des déchets.
- **Assurez-vous que tous les endroits de la maison soient secs avant de rénover ou de réparer.** Les moisissures risquent de s'installer sur les nouveaux matériaux et le nouveau mobilier si les encadrements, le sous-plancher ou d'autres parties de la maison ne sont pas complètement sèches. Il faut contrôler le taux d'humidité de la structure à l'aide d'un humidimètre avant d'entreprendre des travaux de rénovation des parties endommagées de votre maison.

Nettoyer et sécher correctement :

- Les matériaux non poreux (matériaux qui n'absorbent pas l'eau), le mobilier et les autres surfaces doivent être minutieusement nettoyés, désinfectés et doivent pouvoir sécher convenablement.
- Tout d'abord, frottez toutes les surfaces avec un détergent et de l'eau. Prenez soin de bien rincer. Le fait de frotter enlève les moisissures, les spores de champignons et les saletés sur lesquelles les moisissures pourraient proliférer.
- Désinfectez tout. L'eau de Javel permet de désinfecter et de se débarrasser d'éventuels restes de moisissures. Suivez bien les instructions figurant sur l'étiquette et laissez l'eau de Javel agir sur la surface à désinfecter au moins 15 minutes avant de rincer et de sécher.
- Après avoir nettoyé et désinfecté, vous devez correctement et complètement sécher chaque objet, sinon la moisissure pourrait revenir. Pour accélérer le séchage, laissez sécher vos objets dans un endroit bien aéré.

La chose la plus importante à faire pour vous protéger est de faire preuve de bon sens et de prendre conscience des risques pour votre santé et votre sécurité. Ne pénétrez pas dans un bâtiment qui ne paraît pas sécuritaire. Si vous avez des questions ou si vous avez besoin d'aide, n'hésitez pas à contacter le département régional de la santé ou les services du bureau des inspections.

*Ces informations vous sont données avec l'aimable autorisation du Bureau de la Santé et des Services sociaux de Caroline du Nord Division de la santé publique et de l'environnement Section de l'épidémiologie,
http://epi.publichealth.nc.gov/oea/a_z/mold.html.*